

CLEURIE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

**** Janvier 1996 ****

LE MOT DU MAIRE

L'équipe municipale en place depuis juin 1995 a le plaisir de vous faire parvenir, après le numéro spécial de Juillet, le 1^o exemplaire du bulletin d'informations municipales.

Avant tout et brièvement, je voudrais rendre un hommage appuyé à Christian RINALDI, qui a décidé de mettre un terme à son mandat de Maire pour des raisons personnelles. Pendant les quelques mois où il a exercé cette fonction il a su instaurer un climat de confiance mutuelle entre chaque conseiller municipal dans une assemblée où chacun a son rôle, ses responsabilités et les moyens de s'exprimer en toute camaraderie. Merci pour cet exemple de loyauté. Soyez assurés que pour ma part, j'entends bien poursuivre dans cette voie, gage d'efficacité et de réussite.

Vous trouverez dans ce bulletin, résumées, les différentes actions de l'équipe municipale. Le conseil municipal réfléchit actuellement à la construction d'un bâtiment technique mais d'autres projets sont à l'étude pour les années qui viennent... réfection bureau Mairie, salle de classes, cantine, assainissement... nonobstant l'intérêt que je porte à la vie associative. Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle constitue sans aucun doute une ligne de conduite.

Parmi mes premières préoccupations figurent l'avenir de la jeunesse et l'emploi. Votre équipe municipale s'active avec énergie à trouver des terrains pour permettre à l'entreprise ENRULEC de s'agrandir sur notre commune ; une fois encore c'est l'intérêt collectif qui devrait l'emporter sur l'intérêt privé. Tout doit être mis en oeuvre pour permettre aux gens de Cleurie de travailler et de bien vivre dans leur village. C'est se battre également pour une certaine qualité de vie, c'est notre ambition.

Enfin, en ce début d'année, j'ai une pensée particulière pour ceux qui sont dans la peine, malades, au chômage ou ayant perdu un être cher - je me souviens notamment de Roméo MEUREE conseiller municipal pendant 24 ans qui vient de nous quitter - puisse l'année qui s'annonce leur apporter le réconfort.

Pour terminer, à toutes et à tous, je formule des VOEUX de BONHEUR, de SANTE et de REUSSITE pour 1996.
BONNE ANNEE A TOUS.

Votre Maire,
Patrick LAGARDE.

ETAT - CIVIL

NAISSANCES

19 Mars	ROMAIN	de Denis GEHIN et de Rachel SEVRAIN
19 Mai	JULES	de Benoît MOUGIN et de Sophie FRESSE
28 Juin	KARENE	de Jean-Claude ETIENNE et de Annick DELON
23 Décembre	CAMILLE	de Emmanuel ANTOINE et de Edith CLAUDEL

Tous nos voeux de bonne santé aux bébés et nos compliments aux parents.

MARIAGES

13 Mai	Yannick BISCHOFF d'Eloyes et Christelle CUNIN de Cleurie Quête au Kiwanis pour un un chien d'aveugle -
17 Juin	Pierre GILLIOT de Lamberfaingt à Cleurie et Anne Sophie QUIRIN de Strasbourg Quête 50 % Anciens de Cleurie et 50 % Ecole de Cleurie
22 Juillet	Philippe CUNY de Cleurie et Nathalie NOEL de Cleurie Quête au profit des Sinistrés GEHIN -
12 Août	Gérald PHILIPPE de Dommartin et Véronique RUDATIS de Cleurie Quête 50 % Ecole de Cleurie - 50 % Foot Julienrupt
26 Août	Sylvain CLAUDEL de Cleurie Lydie ETIENNE de Madonne et Lamerey Quête 50 % Ecole de Cleurie - 50 % Jeunes de Cleurie

Merci à ces jeunes couples au nom de ces diverses associations -

MARIAGES A L'EXTERIEUR

10 Juin à Remiremont Eric SEVRAIN Route de la Croix Jacquotte et
Izabela BOGUSIAK Route de la Croix Jacquotte
à Cleurie -

8 Juillet à Vagney Bruno HURSTEL 3 route de la Mairie à Cleurie et
Nathalie CLEMENT 1 route de la Blanche Pierre à
Vagney -

Nous présentons tous nos meilleurs voeux de bonheur à ces jeunes mariés et nos
félicitations aux parents -

NOCES D'OR

Le 20 Mai 1995, Michel HOUOT Ancien Adjoint au Maire a eu le bonheur
de relire l'acte de mariage de Louis et Irma MARCOT célébré 50 ans plus
tôt par son père Lucien HOUOT -

Les "Mariés" ont organisé une collecte destinée à 50 % aux Anciens de
Cleurie et 50 % aux Jeunes de Cleurie -

Un grand Merci à Louis et à Irma et encore beaucoup d'années de bonheur,

DECES

5 Octobre Virginie MARINONI Vve GROSBOILLOT - 76 ans -
domiciliée chez sa fille au Lotissement du Golleton -

21 Novembre Armand Georges KIENTZY - 80 ans -
domicilié Route de la Forge -

30 Décembre Roméo MEUREE - 72 Ans - ancien conseiller municipal
domicilié Route de la Forge -

Toutes nos condoléances aux familles -

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Juin 1995 :

Installation du Conseil et Election du Maire et des 4 Adjoints suite aux Elections du 11 Juin 1995 -

Ont été élus :	Christian RINALDI	Maire
	Patrick LAGARDE	1° Adjoint
	Bernadette BLAISON	2° Adjoint
	Dominique NICOLAZZI	3° Adjoint
	Francis BAILLY	4° Adjoint

Séance du 22 Juin 1995 :

Désignation des délégués aux Syndicats Intercommunaux et aux diverses commissions communales -

Séance du 28 Juillet 1995 :

Proposition de désignation des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs, et C.C.A.S.

Permanence en Mairie durant les vacances de la secrétaire en Août.

Suppression des charges sur coupes de bois à compter du 1/1/96

Participation au Fonds d'Aide à l'insertion des jeunes à raison de 1 Fr par habitant

Adhésion à l'AIDAIC à raison de 2 Frs par habitant

Prix de la cantine scolaire porté de 16 Frs à 16 Frs 50.

Séance du 03 Septembre 1995 :

Désignation des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales

Aide aux Amis de l'Abri à raison de 1 Fr par habitant

Suite à la demande d'ENRULEC en vue de l'extension de ses locaux, une demande de révision du P.O.S. a été demandée et une prospection faite pour l'acquisition d'un hectare et demi de terrain aux Champs de l'Etraye.

Au sujet de la révision partielle du P.O.S. pour la zone industrielle, un dossier d'enquête publique est déposé : en Mairie du 15 Janvier au 15 Février 1996
Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance sur place aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie -
Monsieur le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public :
- le lundi 29 Janvier et le jeudi 15 février de 16 h à 17 h 30.

Séance du 24 Octobre 1995 :

Suite à la démission de Mr Christian RINALDI Maire, il est procédé à l'élection d'un nouveau Maire et des 4 Adjoints -

Ont été élus :	Patrick LAGARDE	Maire
	Bernadette BLAISON	1° Adjoint
	François BALLAND	2° Adjoint
	Dominique NICOLAZZI	3° Adjoint
	Francis BAILLY	4° Adjoint

Séance du 10 Novembre 1995 :

Mise à jour des commissions communales et intercommunales suite à la démission du Maire Christian RINALDI.

Vote pour l'indemnité de Conseil et de Budget du receveur municipal

Acquisition d'une saleuse pour équiper notre Unimog auprès de la Sté ROLBA de Lapoutroie au prix de 67 980 Frs H.T.

Projet de renforcement de voirie pour 1996

Acquisition d'un extincteur pour l'Ecole.

Séance du 12 Décembre 1995 :

Vote du Budget Supplémentaire -

Commune :	Dépenses de fonctionnement	682 494.89
	Recettes de fonctionnement	682 494.89
	Dépenses d'investissement	737 810.00
	Recettes d'investissement	737 810.00
Eau :	Dépenses de fonctionnement	6 737.00
	Recettes de fonctionnement	6 737.00
	Dépenses d'investissement	86.696.13
	Recettes d'investissement	86.696.13

ORDURES MENAGERES

Les éboueurs nous demandent de bien vouloir vous distribuer un calendrier et vous présentent leurs meilleurs voeux pour 1996.

A toutes fins utiles, la Mairie accepte les dons éventuels à leur remettre.

CARTE ZAP 88 DU CONSEIL GENERAL

Des imprimés sont à la disposition pour les jeunes de 15 à 25 Ans en vue d'obtenir la carte Zap 88 du Conseil Général au prix de 50 Frs.

Cette carte permet aux jeunes d'obtenir différentes réductions sur.. (places cinémas, accès aux sites culturels, avantages sur les activités sportives, permis de conduire..... etc...)

Se renseigner en Mairie -

INFORMATIONS DIVERSES

ATELIER DE DISTILLATION : il est ouvert au public depuis le :

- 11 Septembre 1995 jusqu'au 13 Avril 1996 -

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire en Mairie en vue de la réservation -

LES EPAVES DE VOITURES :

Les personnes ayant des épaves de voitures sont invitées à se faire connaître en Mairie en vue de demander l'enlèvement à "Vogifer" par l'intermédiaire du Conseil Général.

PERMANENCE DU MAIRE :

Le Maire se tient à votre disposition en principe le samedi matin et tous les jours sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ADJOINTS :

Il est rappelé que les adjoints sont à la disposition des habitants tous les Mercredis de 17 h à 18 H 30 et tiennent une permanence en Mairie afin d'être à votre écoute pour toutes demandes ou suggestions.

AIDES DU DEPARTEMENT :

des dossiers-guide sont à la disposition des personnes intéressées en Mairie concernant :

- * la Modernisation du matériel des C.U.M.A.
- * l'Aide à l'agriculture vosgienne
- * la Modernisation de l'artisanat et du commerce en milieu rural
- * l'Aide à l'immobilier du petit commerce et de l'artisanat de service
- * l'Aide départementale aux camoings privés
- * l'Aide départementale aux fermes auberges et auberges à la ferme
- * l'Aide départementale aux chambres d'hôtes
- * l'Aide départementale aux gîtes ruraux

ANALYSE D'EAU : suite à la demande de certains habitants, vous trouverez ci-après la dernière analyse d'eau en date du 22 Novembre 1995, effectuée à la source de Blanchefontaine -

CONTROLE SANITAIRE
RESULTATS D'ANALYSE
D'UN ECHANTILLON D'EAU

N° de l'analyse	4134	N° Unité distribution	1091
Type d'analyse *	P1 (B3 + C2)	N° point de prélèvement	UTR00001==
Température air (°C)		Origine de l'eau	SOURCE
Température eau (°C)	8.0	Nature de l'eau	EAU TRAITEE
pH sur le terrain		Date heure de prélèvement	22 Novembre 1995 11H00
Chlore libre (mg/l)		Numéro DDASS	22288 N
Chlore total (mg/l)		Phuies	
Mode de traitement	NEUTRALISATION		
Lieu prélèvement	CLEURIE, Blanchefontaine		

* Selon définitions de la circulaire du 15 mars 1962 et selon décret n° 89-3 du 04/01/1989
C.M.A. concentration maximale admissible (eaux potables)

I. EXAMEN PHYSICO - CHIMIQUE

Turbidité (JTU)	Résultat	C.M.A.	pH à 20° C	Résultat	C.M.A.
Résistivité à 20°C (en ohms.cm)	0.28	2	après essai au marbre	6.90	
Couleur (en mg Pt Co /l)	39526		Dureté totale (degrés français)	8.60	
Odeur	0	15	après essai au marbre	3.4	
Saveur	NEANT		T.A.C. (degrés français)	4.1	
Fer total (en mg Fe /l)		0.2	après essai au marbre	2.3	
				6.9	

AUTRES DETERMINATIONS

2. EXAMEN MICROBIOLOGIQUE

Germes totaux (24h. à 37° C)	Résultat	C.M.A.	/ml
Germes Totaux (72h. à 20-22° C)	0		/ml
Coliformes totaux (à 37° C)	16		/100 ml
Coliformes thermotolérants (à 44° C)	0	0	/100 ml
Streptocoques fécaux	0	0	/100 ml
Clostridium sulfito-réducteurs	0	0	/20 ml

CONCLUSION DE L'AUTORITE SANITAIRE

Eau bactériologiquement Potable

Vandoeuvre le 11 Décembre 1995

MAIRIE DE CLEURIE

88120 CLEURIE

Oxydabilité au KMnO_4 (mg d' O_2 /l)	Résultat	C.M.A.
Ammonium (mg NH_4 /l)	0.1	5
Nitrites (mg NO_2 /l)	0.02	0.5
Nitrates (mg NO_3 /l)	0.000	0.1
Chlorures (mg Cl ⁻ /l)	2.7	50
Sulfates (mg SO_4 ⁻ /l)	2.8	200
	8.1	250

CONCLUSION DU LABORATOIRE

EAU TRES DOUCE, TRES AGRESSIVE, CONFORME AUX NORMES CHIMIQUES DE
POTABILITE APRES NEUTRALISATION.
EAU CONFORME AUX NORMES BACTERIOLOGIQUES DE POTABILITE,
A LA DATE DE L'ANALYSE.

Pour la DDASS



Danielle NICOLAS

M. J. JOURDAIN

LA PAGE DES JEUNES

Depuis le mois de Juillet s'est mis en place au sein de l'Association un nouveau bureau dont voici la composition :

- Président	Sébastien DEMANGE
- Vice-Président	Laurent COLNEL
- Trésorier	François MARCOT
- Trésorier Adjoint	Jean-Hugues BAILLY
- Secrétaire	Delphine COLNEL
- Secrétaire Adjoint	Olivier ARNOULD

Je vous rappelle que le 1000 club est à disposition des jeunes de village tous les vendredis soir à partir de 20 h 30. Vous pourrez y faire du Ping Pong (apporter raquettes) du baby-foot, jouer au flipper ou à vos jeux de cartes favoris - si vous avez d'autres suggestion, nous les attendons.

Compte-rendu de la Course de Caisses à Savon :

Encore un énorme succès populaire ce 28 Août (plus de 1100 entrées) malgré le temps orageux qui nous a causé des soucis notamment au niveau informatique d'où 2 manches au lieu de 3. Côté financier le bilan est positif mais assez faible dû à de fortes dépenses qu'il nous faudra mieux contrôler pour les prochaines éditions. C'est pour cela que le Comité Lorrain de Caisses à Savon a décidé de nous aider au niveau de la sonorisation et des coupes. Une date quasi définitive a été arrêté pour l'année prochaine donc notre prochaine course aura lieu le 18 août 1996.

Cependant, une chose me paraît essentielle : une mobilisation des habitants du village. C'est pourquoi je lance un appel à toutes les personnes de bonne volonté voulant nous apporter leurs idées ou nous aider le jour de la course. Merci à toutes ces personnes de bien vouloir s'inscrire en Mairie avant fin février 96.

Le concours de belote des jeunes est aussi au programme cette année il aura lieu comme tous les ans au mois de février (la date n'étant pas fixée) et je remercie d'avance tous les donateurs de lots.

En ce qui concerne les réservations de la salle du Mille-Club, pour les familles de Cleurie, celles-ci doivent s'effectuer à la Mairie.

Enfin, une réunion aura lieu au 1000 club le Samedi 13 Janvier à partir de 14 heures afin de préparer l'année 1996 - merci de votre participation.

Tous les membres de notre Association vous souhaitent de Joyeuses Fêtes de fin d'année et une bonne année 1996.

LA PAGE DU COMITE DES FETES

Comme chaque année, le Comité qui compte 16 membres, s'est efforcé d'animer notre village par quelques manifestations -

le Dimanche 02 Avril 1995 : le goûter des Anciens a réuni une quarantaine de nos aînés autour d'une table garnie de pâtisseries.

Le Dimanche 06 Octobre 1995 : Notre repas dansant a rassemblé 243 convives à la salle polyvalente à SAINT-AME. Beaucoup de personnes de Cleurie se sont retrouvées pour partager un excellent couscous et apprécier la prestation de l'orchestre "Sixième Sens" qui a su animer la soirée avec talent.
Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine -

Le Samedi 09 Décembre 1995 :

Opération TELETHON : Ce fut une première pour notre village, comme pour les autres villages de la vallée, nous avons participé à cette manifestation nationale avec l'ensemble des associations communales.

Les écoliers ont confectionné des décorations, qui une fois vendues ont garni un sapin de Noël dressé dans la cour de l'école. Cette opération a permis de récolter la somme de 2385 Frs.

Le samedi après-midi une marche intercommunale a rassemblé une cinquantaine de personnes. Au départ de la marche, une collation était servie à l'Ecole par la Croix-Rouge. Nous vous remercions pour votre participation et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Le Dimanche 16 décembre 1995 : Spectacle de Noël avec la collaboration de l'association des Parents d'Elèves et les institutrices.

Au seuil de cette nouvelle année, tous les membres du comité vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1996. BONNE ANNEE ET BONNE SANTE A TOUS.

Le Président,

Christophe MATHIOT.

LA PAGE DES PARENTS D'ELEVES

Lors de l'assemblée générale les parents ont élu Madame GRAVIER Muriel comme secrétaire, suite au départ de Mme HANTZ.

* Les activités en cours :

St-Nicolas et Père Fouettard sont venus saluer les enfants et distribuer des friandises et des triques pour les moins sages. Ils ont ensuite décorer l'arbre du Téléthon avec les enfants de l'école qui avaient fabriqué de jolis flots.

Une joyeuse fête de Noël a eu lieu le 16 décembre au Mille-Club avec spectacle des enfants de l'Ecole.

- la commande au père Noël pour la section enfantine
- le petit prince par les C.E. - CM
- Mon Beau Sapin en Allemand pour les CM suivi de nombreux autres chants et la venue du Père Noël.

* les projets :

- le financement des sorties ski avec achat et location de matériel -
- achat de jeux de cour pour les petits
- financement - rencontre et sorties avec les correspondants de la classe de Melle CUNAT -
- financement - voyages de fin d'année -
- une soirée "Loto sera organisée prochainement -

MEILLEURS VOEUX A TOUS -

Le Présidente,

Martine HATTON.

LA PAGE DU HAND BALL CLUB DE CLEURIE

L'Association Intercommunale de Hand Ball de la Vallée de Cleurie entame sa douzième saison -

Cinq équipes ont été engagées, ce qui constitue un record pour le club mais cela nécessite un engagement encore plus important des joueurs et des dirigeants.

Nous avons également repris l'initiation du Hand Ball au travers des C.A.T.E.

Ce sont près de 60 joueuses et joueurs qui portent les couleurs du club dans le département et dans la région.

Un appel est lancé à tous ceux qui pourraient aider au bon fonctionnement et contribuer à la pérennité du club.

L'objectif principal du club pour la présente saison est le maintien de l'équipe fanion au niveau régional. Les résultats enregistrés à mi-parcours sont encourageants.

Date à retenir : Samedi 2 Mars 1996 - 8° Nuit des Ballons Ronds à St-Amé avec nos amis du Foot et du Basket.

BONNE ANNEE 1996.....et n'oubliez pas de venir encourager les équipes à la salle polyvalente à SAINT-AME -

Le Comité.

DOJO DU SAUT DE LA CUVE

Les judokas et le comité vous souhaitent de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 96.

Pour le judo, l'année 95 a été fructueuse. Les résultats sont probants et pour preuve:

- obtention de 2 ceintures noires
- d'un diplôme d'arbitre fédéral.

De plus de nombreux titres ont été acquis :

- 2 titres de Champions des Vosges
- 1 place de 3° au Champion de Lorraine
- 1 titre de Champion des Vosges JUJITSU
- 1 place de 3° au Championnat de Lorraine JUJITSU
- ainsi que de nombreuses places très honorifiques.

Aujourd'hui, le Club compte un effectif de 67 licenciés, effectif qui ne cesse de progresser.

Cette année encore, tous nos judokas ont démontré leur ferme volonté de progresser, de découvrir plus encore les techniques de ce sport.

Souhaitant vivement qu'ils continuent dans la même voie et qu'ils réussissent une bonne saison 96.

Le Comité.

A.S.S.A.C.S. BASKET

94/95 : une saison sans trop de problèmes.

Des joueurs motivés dans toutes les équipes (Séniors-Anciens-Cadets et Minimes) ; des dirigeants disponibles et à l'écoute des besoins pour assurer le bon fonctionnement, des créneaux occupés sans répit et une Ecole de Mini-Basket qui assure l'initiation aux CATE et la compétition aux Poussins-Poussines.

Bref, du travail et des occupations en profondeur pour des résultats satisfaisants.

Les Séniors, depuis quelques années, évoluent en Championnat Excellence Vosges. C'est une équipe battante n'ayant pas l'ambition de monter jusqu'à présent mais toujours aussi surprenante. Capable du meilleur comme du pire, elle joue un rôle d'arbitre dans un championnat âprement disputé.

De plus, et c'est la grande satisfaction de la saison, elle a été désignée comme étant l'équipe la plus fair-play de ce championnat. Cette distinction a naturellement été appréciée de chacun d'entre nous, joueurs et dirigeants se faisant un honneur de recevoir pareille récompense !

Les Cadets, après un début de saison de championnat relativement aisé, ont craqué en fin de saison. Manque de motivation, fin de championnat sont à l'origine de la petite déroute de ces jeunes qui pourtant avaient du ressort. Ils se sont donné rendez-vous, pour la plupart à la prochaine saison qui devrait être plus animée avec l'arrivée de Minimes très motivés.

Les Minimes, par contre, ont été la grande satisfaction du Club. Motivation, assiduité et surtout une rage de vaincre à couper le souffle. Dans ce championnat très disputé, ils ne sont tombés qu'une seule fois face à Plainfaing. Un très beau parcours pour des jeunes qui ont déjà un bon niveau de Basket. L'avenir pour eux, s'ils continuent sur cette lancée, leur permettra de s'exprimer à d'autres niveaux.

Les Anciens s'entraînent toujours les jeudis. Matches amicaux, plaisir de se re-

trouver et de marquer des paniers, voilà des occasions à ne pas manquer. Mais ce n'est pas tout : encadrement des équipes, membres du Comité, organisateurs parfois notamment lors du Challenge Jean Georgel et de la Nuit des Ballons Ronds, la présence des anciens rassure.

Section Mini Basket : Les CATE et l'Ecole de Mini-Basket permettent au Club d'initier les jeunes mais aussi de les propulser dans la compétition ou rencontre de secteur. Le Club a d'ailleurs accueilli 71 enfants du secteur lors de son tournoi à St-Amé le 14/02/95. Il y a longtemps que cela n'était pas arrivé !

Les grandes étapes de l'année 95 :

- le 18 février - la 7° nuit des Ballons Ronds organisé avec nos amis du Foot et du Hand -
- Février 1995 - tournoi de jeunes
- 13 Mai 1995 - finale départementale des jeunes à Epinal
- 15 Mai 1995 - Assemblée générale du Club
- 18 Mai 1995 - challenge Jacques Claudel sur le terrain extérieur à Planois
- 02/09/1995 - 9° challenge Jean Georgel remporté par Bruyères
- 23/09/1995 - la reprise du Championnat

et 96 est parti pour connaître des semblables occupations avec en point de mire le 8° Nuit des Ballons Ronds qui est programmée le samedi 2 Mars.

A tous, nous vous présentons nos MEILLEURS VOEUX.

LE COMITE.

SAPEURS-POMPIERS

NUMERO D'APPEL: 18

Chef de Centre : Adjudant-Chef Bruno HENRY

Président de l'Amicale : Mr Alain LECOMTE

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers de Saint-Amé vous présente leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 1996.

PRESENTATION:

1995, c'est une équipe nouvelle et très motivée qui se met à votre disposition.

Le Chef de Centre est l'Adjudant-Chef Bruno HENRY et son adjoint est l'Adjudant-Chef Georges LACOTE. L'Amicale a élu pour président Mr Alain LECOMTE.

L'équipe comprend un effectif de 20 S.P réparti comme suit:

- 1 Médecin Commandant*
- 2 Adjudants- Chefs*
- 1 Sergent*
- 4 Caporaux-Chefs*
- 1 Caporal*
- 2 Sapeurs 1ere Classe*
- 9 Sapeurs 2ème Classe*

Dont le Sapeur 1er Classe Arnaud BENEDIC, les Sapeurs 2ème Classe Frédéric JACQUOT , Xavier PETIN , Alexandra JACQUOT et Bénédicte GRAVIER.

La moyenne d'âge est de 31 ans.

Une première dans le Corps local, 1995 a vu la mixité, puisque deux jeunes filles nous ont rejoint dans l'équipe (Alexandra et Bénédicte).

SIVUIS:

1995, C'est aussi l'adhésion de Cleurie au SIVUIS du Secteur de Remiremont avec 14 autres communes. (Bellefontaine, Dommartin, La Forge, Le Girmont Val d'Ajol, Plombières les Bains, Raon aux Bois, Remiremont, Rupt sur Moselle, Saint-Amé, Saint-Etienne, Saint-Nabord, Le Syndicat, Val d'Ajol et Vecoux. Ce SIVUIS est opérationnel depuis le 01 janvier 1996.

Ce SIVUIS (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion des services d'Incendie et de Secours) a pour but une gestion

plus rationnelle des moyens humains et matériels sur le secteur de Remiremont. Il permet des secours rapides et efficaces à tout moment.

INTERVENTIONS:

Cette année a été très lourde en interventions puisqu'en douze mois ce sont 80 interventions, représentant 700 heures de travail qui ont été traitées:

- Toitures arrachées: 6 à Saint-Amé
- Arbres arrachés sur V.P : 3 à Saint-Amé
- Epuisements: 3 à Saint-Amé
- Nids de guêpes: 28 à Saint-Amé+ 19 à Cleurie
- Nettoyage de chaussée (fuel): 1 à le Syndicat
- Accident de circulation (renfort): 1 à Saint-Amé
- Feu de cheminée : 5 à Saint-Amé+ 2 à Cleurie
- Feu de voiture : 1 à Saint-Amé
- Feu de broussailles: 1 à Saint-Amé+ 1 à le Syndicat
- Feu de chavande : 2 à Saint-Amé (la même nuit)
- Feu de Wagon : 1 à le Syndicat
- Feu d'habitation : 1 à Cleurie (Ferme Géhin)
- Feu d'entrepôt : 1 à Saint-Amé (Duchêne Négoce)
1 à Vagney (Caisserie Arnould)
1 à St-Nabord (Papeterie Grégoire)
- Recherche de personne : 1 à Le Syndicat (Julienrupt)
- Guirlande Electrique tombée sur Voie Publique : 1 à St-Amé

DOTATION en MATERIEL:

En février, nous avons eu le plaisir de voir notre ancien V.T.U (Véhicule Toutes Utilités) communal remplacé provisoirement par un Peugeot J9 départemental en attendant la dotation prochaine(début 1996) d'un V.T.U neuf.

RECRUTEMENTS:

4 nouvelles recrues sont venues renforcer nos rangs. Il s'agit de Bénédicte GRAVIER et Alexandra JACQUOT de Cleurie et de Xavier RICHARD et Stéphane PRADEAU de Saint-Amé.

DEPARTS:

2 départs cette année:

- le Sergent-Chef Romaric MATHIEU atteint par la limite d'age .
- le Sapeur Jérémie SCARPA éloigné de Saint-Amé par ses études.

NOMINATION:

Le 14 Juillet: Le Sapeur Arnaud BENEDIC a été promu Sapeur de 1er Classe.

DIPLOMES:

Le Sapeur Bénédicte GRAVIER est reçue à l'examen de formation de base.

SPORT:

- Cross Départemental à FRAIZE:
- Éliminatoires du parcours sportif:
Qualification de Arnould BENEDIC pour les épreuves départementales de VITTEL.
- Épreuves d'athlétisme à VITTEL
- Challenge départemental de natation à MIRECOURT:
Bénédicte GRAVIER, Alexandra JACQUOT

COMMUNIQUES:

Un appel est lancé à toutes personnes désirant s'investir dans la collectivité, pratiquer une activité d'urgence dans un esprit de groupe et de camaraderie. Pour tous renseignements:

ADC Bruno HENRY Tel: 29.61.34.08

Nos remerciements à tous les habitants de Cleurie, pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez lors de la vente de nos calendriers. Nous remercions aussi tous les généreux donateurs lors de quêtes de mariages ou interventions tout au long de l'année.

Le Chef de Centre

Nous profitons de la page des Pompiers, pour adresser nos sincères félicitations à nos jeunes pompiers qui obtiennent des résultats remarquables lors des différentes manifestations sportives, et à nos deux jeunes filles de Cleurie qui ont rejoint le Corps Local de Saint-Amé Alexandra JACQUOT et Bénédicte GRAVIER.

Encore un grand BRAVO pour votre dévouement -

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Saint-Amé couvre également les communes de LE SYNDICAT, CLEURIE, LA FORGE, LE THOLY et DOM-MARTIN-LES-REMIREMONT. Elle emploie une travailleuse Familiale, dix Aides Ménagères-Auxiliaires de Vie. Elle est animée par une équipe de bénévoles proches des bénéficiaires.

L'AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE

Pour améliorer la qualité de la vie ou faire face à une situation difficile, l'ADMR propose une large palette de services.

• L'aide à domicile

Elle simplifie la vie de tous. Cette professionnelle intervient pour aider les personnes dans les tâches de la vie quotidienne.



Pour les familles, elle apporte le coup de main qui rend la vie plus facile. Pour les personnes âgées et les personnes handicapées, c'est une aide précieuse pour le ménage courant, les courses, la préparation des repas, la toilette, accompagner les sorties...

C'est aussi un soutien et une présence amicale pour rompre l'isolement.



• La travailleuse familiale

Elle intervient auprès des familles qui sont confrontées à des difficultés passagères liées à

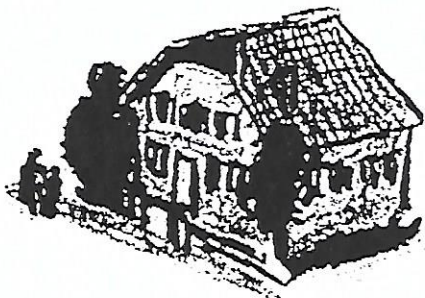
une grossesse, une maladie, une hospitalisation... Capable de remplacer la mère ou le père de famille, cette professionnelle en plus du ménage courant apporte tout son savoir-faire aux soins des enfants.

Financement

Toutes ces interventions peuvent être prises en charge, en partie, par les caisses d'assurance maladie, les caisses d'allocations familiales, les caisses de retraite ou l'aide sociale, après acceptation du dossier de demande de prise en charge. Une participation est demandée au bénéficiaire en fonction de ses ressources.

Pour les personnes handicapées, le financement du service est assuré en partie par l'Etat et par les bénéficiaires grâce à l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP).

Dans tous les cas, l'ADMR est là pour conseiller les personnes sur les meilleurs modes de financement dont elles peuvent bénéficier.



Bien vivre chez vous...

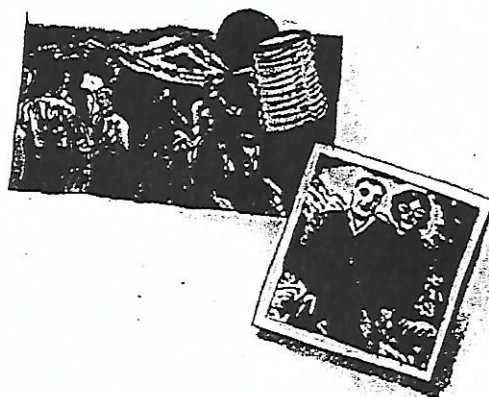


Pensez-y !

L'AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE. C'EST AUSSI :

- La téléassistance.

Ce système électronique relie immédiatement la personne avec un correspondant extérieur qui répond à l'appel et peut apporter une aide, un réconfort ou une solution adaptée. Ce dispositif offre sécurité et tranquillité pour les personnes qui l'utilisent. La mise en place du matériel ainsi que le suivi du service sont assurés par les responsables bénévoles de l'ADMR.



Nous profitons de ce bulletin pour renouveler nos remerciements aux municipalités, aux généreux donateurs aux personnes qui nous ont accueillis avec gentillesse lors de la vente des calendriers, à celles qui ont donné des textiles usagés lors du ramassage fait avec l'Association des Paralysés de France. Ainsi que ceux qui ont contribué au succès du repas dansant du 11 mars 1995. Nous renouvelons cette activité ADMR-APF le 16 mars 1996 avec l'orchestre Alberto GARZIA à Saint-Amé.... Réservez cette date.

Le produit des subventions, des dons, des calendriers.... est le bienvenu, il nous permet d'aider les personnes qui ne peuvent être prises en charge par aucunes caisses, ou qui ont une participation trop élevée.



Pour tous renseignements ou si vous voulez rejoindre l'équipe, dans laquelle vous serez les bienvenus, prenez contact avec :

- | | | |
|---|--|------------------|
| - Alain et Agnès XOLIN
Dommartin les Remiremont | Président et Trésorière
Adjoint | Tél.29 62 12 78 |
| - Gérard et Agnès CUNAT
Dommartin les Remiremont | Trésorier | |
| - Bernard et Agnès CAYRE | Responsable Service Mandataire | |
| - Claude et Monique LALLOZ
Saint-Amé | | |
| - Victor et Marie-Claude RONJON
Saint-Amé | Responsable familles | Tél. 29 61 33 61 |
| - Georges et Sabine HUMBERT | Responsable téléalarme
et réalisations locales | Tél 29 61 74 40 |
| - Pierre et Marie-France MATHIOT
Cleurie | Responsable Aides Ménagères
et Auxiliaires de Vie | Tél 29 61 11 03 |
| - Jean et Odette GRAVIER
Cleurie | Responsable facturation | |
| - Jean-Marie et Nicole CLAUDE
Le Tholy | Secrétaire | |
| - Gilles et Colette TOUSSAINT
La Forge | | |

LA PAGE DES AMIS DE LA VALLEE DE CLEURIE

L'inauguration du clocher de l'église de Julienrupt

"L'Histoire de la Paroisse de Julienrupt" publiée par l'Association des Amis de la Vallée de Cleurie nous apprend que la première pierre de l'église de Julienrupt a été posée le 24 avril 1864 par l'abbé Michel, curé du Tholy, et que l'église fut solennellement bénite le 31 mai 1866 par l'abbé Tennette, curé de Saint Amé.

Cependant, si l'édifice pouvait accueillir les paroissiens de Julienrupt, il demeurerait inachevé, puisque la tour n'avait pas été construite. Les cloches, qui avaient été acquises par le curé Bailly, furent pendues à la charpente du préau de l'école, où elles étaient sonnées.

La paroisse connaissait en effet d'énormes difficultés financières qui avaient fait obstacle à la construction de la tour et du clocher de l'église. Et cette situation perdura pendant plus de vingt ans.

Dès que le curé Lamaze fut nommé en 1887 à la tête de la paroisse de Julienrupt, après le départ de l'abbé Bailly, le premier curé, il reprit le projet d'achever la construction de l'église en faisant bâtir la tour et le clocher.

Il entreprit alors, comme l'avait fait le curé Bailly au début de son ministère, des tournées pastorales pour recueillir les fonds nécessaires au financement de cette réalisation. Il s'adressa également aux communes de La Forge, de Cleurie et du Syndicat afin d'obtenir des subventions. Celles ci se tournèrent vers le député Méline pour bénéficier de l'aide de l'Etat.

Les travaux furent réalisés par l'entreprise Vaubourg du Val d'Ajol, sous la surveillance de l'architecte Didierjean de Remiremont.

L'inauguration du clocher de l'église de Julienrupt fut fêtée le 28 septembre 1890. La tradition locale rapporte que cette manifestation ne fit pas l'unanimité parmi les habitants de la vallée, en raison vraisemblablement des tensions qui existaient à cette époque entre les républicains et le monde catholique.

Il y eut en effet deux cérémonies séparées ; la célébration religieuse présidée par le curé de Remiremont et le banquet offert par les communes en l'honneur du député Méline. Les notables du canton n'étaient pas à la messe. Le curé Lamaze n'avait été invité au banquet ; seuls Messieurs Lambert et Maxel, les principaux donateurs, représentaient les paroissiens. Et l'on glosa sur le coût du banquet, alors que la construction de la tour avait imposé tant de sacrifices.

L'événement fut relaté dans un article paru dans le journal l'Industriel Vosgien. Outré par la partialité de cet article, le curé Lamaze publia dans la Semaine Religieuse de Saint Dié une mise au point destinée à rétablir la vérité.

Le curé de Remiremont avait consenti à présider la cérémonie. La messe fut célébrée par le curé de Saint Amé. Après la messe, eut lieu la cérémonie de la bénédiction de la tour annoncée à toute la vallée par les cloches, heureuses de rejoindre leur demeure si longtemps attendue.

Le journaliste de l'Industriel Vosgien n'a manifestement pas assisté à la messe, ni rencontré le curé Lamaze ou un autre membre du clergé. Il a suivi le député Méline et le sous-préfet de Remiremont qui ne sont venus à Julienrupt qu'à 11 heures 30, après la cérémonie religieuse, pour participer au banquet offert par les municipalités de Cleurie, de La Forge et du Syndicat. De l'intérêt que les notables du canton ont porté à l'église de Julienrupt, il dira seulement : "Après une visite au nouvel édifice, dont la forme gracieuse fait grand honneur à l'architecte Didierjean, le cortège se rend à la salle d'école transformée pour la circonstance en une salle à manger artistement décorée." Dès lors, il n'aura d'oreille que pour les discours prononcés par Monsieur Boulay, le maire du Syndicat, par Monsieur Méline, le député d'arrondissement et par le sous-préfet de Remiremont.

Monsieur Boulay, au nom des communes co-paroissiales, expliqua les difficultés financières rencontrées par les paroissiens, qui avaient empêché l'achèvement de l'église de Julienrupt. Il exposa qu'un courant de générosité s'étant manifesté dans la paroisse, il y a bientôt deux ans, les municipalités s'empressèrent d'encourager les souscripteurs et de voter elles mêmes des subsides. Il remercia Monsieur Méline qui permit d'obtenir du Ministre des Cultes une subvention de 7000 francs pour l'église de Julienrupt.

Monsieur Méline salua en Monsieur Boulay " l'âme de l'oeuvre qui se réalise aujourd'hui ; c'est lui qui le premier en a conçu le projet et en a poursuivi l'exécution avec cette persévérance et cette habileté qui lui ont permis de rendre tant de services à sa commune et à la région." Il ajouta : "J'avais une raison toute personnelle pour plaider votre cause avec chaleur. Je passe souvent dans votre coquette et riante vallée de la Cleurie à laquelle je tiens plus qu'à une autre, sans doute parce qu'elle est le berceau de ma famille ; chaque fois que je la traversais, mon regard s'arrêtait attristé sur cette pauvre église d'apparence si délabrée qui semblait pleurer en attendant son clocher. J'aurai désormais la satisfaction de contempler un élégant campanile."

"Le clocher n'est pas seulement l'expression du sentiment religieux dans ce qu'il a de plus pur, l'élan instinctif de l'âme vers le ciel, c'est aussi l'incarnation extérieure et comme le phare de la commune elle-même. C'est autour du clocher que ses habitants se groupent, c'est à lui qu'ils songent quand il s'en éloignent, c'est lui qui fait battre leur cœur quand ils le revoient. Ne raillions donc pas l'esprit de clocher, car il est un des éléments de l'idée de la patrie elle-même."

Le sous-préfet se leva à son tour pour saluer les maires des communes de la vallée de Cleurie, "consciencieux collaborateurs du gouvernement et défenseurs convaincus des institutions républicaines."

Le banquet prit fin vers 16 heures, pendant que, sur la place de l'église, retentissaient les sons harmonieux de la fanfare de Vagney, venue, à l'invitation du maire du Syndicat, rehausser l'éclat de la fête.

Manifestement, le curé Lamaze avait été oublié. Il était absent du banquet, il était absent des discours.

C'est pourquoi, répliquant par un article publié dans la Semaine Religieuse de Saint Dié, il rappela que le projet de construire la tour et le clocher avait été conçu et n'avait pu se concrétiser que grâce à l'action des curés de la paroisse et à la générosité des paroissiens. Il rappela le zèle du curé Bailly qui avait réuni des sommes importantes pour meubler l'église et acquérir des cloches. Il évoqua les tournées que lui-même avait faites de maisons en maisons, le bâton à la main, afin d'obtenir des dons pour l'achèvement de l'église. Il expliqua combien il avait fallu de persévérance pour obtenir des subventions des communes, qui, toujours lentes à concrétiser leurs engagements, exigèrent une seconde souscription des paroissiens et une participation substantielle de la Fabrique. Enfin, le financement du projet put être réalisé grâce à la subvention consentie par l'Etat. Il conclut ainsi son article : Honneur et merci à tous ceux qui nous ont aidés. Nous ne voulons rien diminuer de la louange qui leur revient. Mais nous ne craignons pas d'affirmer que, si le projet a été jeté en avant, si un courant de sympathie s'est manifesté en sa faveur, après Dieu, c'est au clergé que le mérite doit en être rapporté."